# Annexe B. Conseils pour rédiger un Plan de gestion de la sécurité

*Il existe plusieurs façons de structurer un Plan de gestion de la sécurité. Les thèmes ci- dessous sont fréquemment inclus dans des Plans de gestion de la sécurité exhaustifs. Ceux-ci peuvent être utilisés par les entreprises qui développent leurs propres plans de sécurité en interne ou par des sociétés évaluant les plans de sécurité fournis par des consultants externes.*

*Le texte en noir est un exemple de texte à utiliser ou à modifier. Le texte en bleu italiques représente des conseils à examiner, puis il doit être remplacé ou supprimé.*

* 1. **OBJECTIFS, MISSION ET APPROCHE**
     1. **Objectifs d'un Plan de gestion de la sécurité**
* Le plan est conçu pour orienter les actions de l'entreprise au sein du projet afin de protéger les communautés, les employés, les installations, la capacité opérationnelles, ainsi que la réputation de l'entreprise et de ses opérations internationales contre les risques de sécurité (ainsi que les droits humains) qui pourraient les menacer et de les atténuer.
* Le Plan de gestion de la sécurité décrit la direction, l'organisation, l'intégration et la continuité du programme de sécurité et de protection des actifs de l'entreprise. Il est rédigé de manière à bien faire comprendre que la sécurité et le respect effectifs des droits humains sont compatibles.
* Les systèmes décrits dans le plan seront maintenus pendant toute la durée du projet.
* Le plan sera examiné sur une base *annuelle* et suite à toute modification du contexte lié à la sécurité dans lequel le projet fonctionne.
  + 1. **Mission de la sécurité de l'entreprise**
* La mission de sécurité de l'entreprise est de veiller à ce que l'ensemble du personnel, des sous-traitants et des visiteurs qui travaillent sur le site du projet et dans la zone du projet puissent le faire dans un environnement sûr et sécurisé. Elle garantit également la sûreté et la sécurisation de toutes les installations, ainsi que le libre accès à toutes les opérations du projet. Elle assure un soutien opérationnel sécurisé efficace à toutes les activités du projet.
* La sécurité du projet remplira sa mission dans la mesure où une bonne sécurité et le respect des droits humains des employés et des communautés sont entièrement compatibles, comme en témoignent les comportements, la communication, le recours à la force par les forces de sécurité, etc.
* *Le cas échéant, décrire la relation entre et les responsabilités relatives à la sécurité du projet et les autres entrepreneurs tiers et sociétés affiliées, tels que les sociétés d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (IAC).*
  + 1. **L'approche de la sécurité d'un projet**

*Discuter de l'approche globale intégrée de la sécurité du projet. Par exemple :*

* De nombreux risques de sécurité découlent des problèmes sociaux locaux inhérents, tels que les tensions ethniques et les problèmes non identifiés entre le projet et les communautés locales. En tant que tel, le personnel en charge des Opérations, des Relations gouvernementales et des Relations communautaires du projet est impliqué dans le processus de sécurité.
* Les principaux intervenants des communautés locales sont également inclus dans l'évaluation des risques de sécurité et dans la prise en compte de la manière d'atténuer et gérer ces risques. Les dispositifs de sécurité sont transparents, dans la mesure du possible et appropriés, et sont inclus dans le processus d'information et de consultation avec les communautés locales.
* Le mécanisme de règlement des griefs du projet est un outil important pour réduire les risques potentiels pour la sécurité.
  1. **POLITIQUES ET NORMES**
     1. **Références aux Politiques et aux documents de l'entreprise**

Les politiques et les documents suivants de l'entreprise orientent la gestion de la sécurité :

* Évaluation des risques de sécurité pour le projet
* Politique de sécurité de l'entreprise
* Politique d'éthique *[et / ou des droits humains]*
* Politique sur le recours à la force
  + 1. **Autres lois et normes pertinentes**

L'entreprise adhère aux directives, normes et lois suivantes :

* Lois nationales
* Lois internationales applicables
* Normes de performance de l'IFC
* Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme
* Code de conduite des Nations unies pour les responsables de l'application des lois
* Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois
  1. **VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION SÉCURITAIRE**
     1. **Implantation du projet**

*Fournir une description générale de l'environnement de sécurité nationale et de la zone du projet. Il s'agira de décrire les aspects suivants :*

* *Informations démographiques pertinentes, telles que la répartition de l'âge de la population, le chômage, la pauvreté et les inégalités ;*
* *Niveaux et type de criminalité ;*
* *Troubles politiques, sociaux ou professionnels endémiques ;*
* *Terrorisme ou insurrection ; et*
* *Attitude générale envers le projet et les problèmes associés.*
  + 1. **Risques de sécurité**

*(Joindre la matrice des risques de sécurité et l'Évaluation des risques de sécurité en tant qu'annexes)*

*Cette section doit se baser sur l'Évaluation des risques de sécurité et doit se pencher sur :*

**Les risques internes**

* *Ceux-ci sont causés par les comportements illicites, contraires à l'éthique ou inappropriés de la part du personnel du projet ou de ceux qui lui sont affiliés directement*
* *Les risques les plus fréquents seraient le vol commis par les employés, la violence au travail et les conflits de travail, voire le sabotage associé.*
* *Une réponse de sécurité peut entraîner des risques pour les employés et d'autres personnes.*

**Risques extérieurs**

* *Ceux-ci sont causés par les actions de personnes extérieures au projet qui cherchent à profiter des opportunités offertes par le développement et l'exploitation du projet.*
* *Il peut s'agir d'une activité criminelle commune ; de la perturbation du projet pour atteindre des objectifs économiques, politiques ou sociaux ; et d'autres actions délibérées qui ont un impact négatif sur le fonctionnement efficace, efficiente et sûre du projet. Dans les cas extrêmes, il peut s'agir du terrorisme, de l'insurrection armée, les coups d'État ou de la guerre.*
* *Une réponse de sécurité peut entraîner des risques pour les communautés ou les individus.*
* *La présence de forces de sécurité pourrait exposer les communautés ou les individus à des risques supplémentaires.*
  + 1. **Dispositifs de sécurité**

**Sécurité privée**

* *Décrire qui fournit la protection de base du site du projet, comme par exemple la force de sécurité privée du projet (en interne ou contractuelle).*

**Sécurité publique**

* *Décrire les forces de sécurité publiques locales qui seraient appelées à aider le projet. Cela soulignerait brièvement l'emplacement, les capacités, la mission et la relation avec le projet.*
  1. **SÉCURITÉ PHYSIQUE**

*Fournir une description générale de l'approche et des systèmes de sécurité du projet. Des informations plus détaillées sur la conception (comme par exemples le positionnement des caméras de surveillance) sont présentées dans une annexe. Dans l'idéal, cette section doit inclure une description du projet :*

* **Barrières de sécurité—***comme des clôtures, des portails, des serrures, des installations de fortification et des moyens de contrôle d'accès.*
* **Systèmes de surveillance / de sécurité électroniques—***y compris la vidéosurveillance, les systèmes de détection d'intrusion, les postes de surveillance et les patrouilles de surveillance.*
* **Centre de contrôle de la sécurité—***décrivant les moyens d'associer le signalement et le contrôle de la réponse.*
  1. **PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES DE LA SÉCURITÉ**

*Fournir une courte description des principales procédures opérationnelles de la sécurité. Les normes et procédures détaillées qui fournissent un processus transparent et précis pour la gestion des fonctions de sécurité (telles que les listes de contrôle) doivent figurer dans une annexe. Les procédures clés doivent inclure une courte description des éléments suivants (le cas échéant) et de leur adéquation :*

* **Sécurité des limites de site—***Comment la sécurité maintiendra le contrôle du périmètre du projet et encouragera les personnes à accéder aux points de contrôle.*
* **Opérations sur les points d'accès—***les types de contrôles et de surveillance des personnes et des véhicules aux portes ou aux autres points d'accès. Inclure les recherches à l'entrée et à la sortie, ainsi que l'objectif, et qui est concerné. Souligner les principales règles, telles que :*
* Les fouilles ne seront effectuées que par le personnel de sécurité qui a reçu des instructions et des informations concernant la procédure et les aspects juridiques des fouilles et de la saisie ; et
* Les recherches corporelles ne seront effectuées que par du personnel de sécurité du même sexe.
* **Réponse à un incident—***Comment la sécurité répondra à un incident et qui sera responsable de cette réponse. Les réponses doivent être fondées sur l'utilisation appropriée et proportionnelle de la force. Décrire le rôle de la sécurité publique, y compris lorsqu'elle est appelée et par qui.*
* **Patrouilles de sécurité—***ce que les patrouilles vérifient et à quelle fréquence.*
* **Sécurité des déplacements—***(le cas échéant) toute procédure spécifique à la sécurité des déplacements hors site.*
* **Contrôle et entreposage du matériel—***(le cas échéant) tout contrôle sur le transport, l'inventaire et la maintenance de tout explosif ou produit chimique commercial (par exemple, le cyanure) nécessaire pour le projet. Remarque : ces produits sont entreposés conformément aux lois et aux réglementations nationales en vigueur.*
* **Information et communication—***Procédures de classement, de traitement et de contrôle des informations sensibles.*
* **Sécurité des armes à feu—***La politique du projet concernant les armes à feu sur le site, ainsi que les responsabilités et les procédures de délivrance et de stockage des armes à feu, des munitions et des armes moins létales. Il pourra s'agir notamment :*
* *Du lieu d'entreposage,*
* *De la façon dont les armes sont sécurisées lorsqu'elles sont rangées,*
* *Des dossiers de délivrance,*
* *Des personnes auxquelles elles sont délivrées,*
* *De la sécurité lorsqu'elles sont en possession de l'agent de sécurité, et*
* *Des audits.*

*Inclure dans une annexe les normes et les procédures détaillées pour la délivrance, l'entreposage et le contrôle des armes.*

* 1. **SUPERVISION ET CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ**
     1. **Structure et responsabilités de gestion**
* *Expliquer les lignes générales de contrôle, de responsabilité et de supervision pour l'effort de sécurité.*
* *Définir qui supervise la performance quotidienne de la force de sécurité et qui a le pouvoir.*
* *Décrire qui assume la responsabilité générale du partage et de la communication des informations de sécurité.*
  + 1. **Responsabilité relative à l'Évaluation des risques de sécurité**
* *Discuter des responsabilités en matière d'évaluation des risques, qui y participe (par exemple, l'équipe de direction, l''équipe en charge des relations communautaires, les intervenants clés des communautés, etc.) et ce que couvrent les évaluations.*
  + 1. **Coordination transversale**
* *Décrire la coordination transversale.* Les Relations communautaires, les Ressources humaines et les Relations gouvernementales sont des partenaires importants pour la sécurité des projets.
* *Décrire toutes les activités de planification / coordination entre le service de sécurité et les autres services, qui peuvent aller de la participation aux évaluations des risques de sécurité aux réunions hebdomadaires.*
  1. **GESTION DES FORCES DE SÉCURITÉ PRIVÉES**
     1. **Rôle du personnel de sécurité**
* Le rôle de la sécurité privée est de fournir des services préventifs et défensifs, en protégeant les employés, les installations, les équipements et les opérations de l'entreprise là où ils se trouvent.
* Le personnel de sécurité privé n'a pas de pouvoir d'application de la loi et n'empiètera pas sur les tâches, les responsabilités et les prérogatives réservées aux forces de sécurité publiques.
  + 1. **Fourniture et composition d'une force de sécurité**

*Décrire si les membres de la force de sécurité sont des employés directs ou les employés d'une société de sécurité tierce.*

Pendant la mise en place de sa force de sécurité, le projet *(ou le prestataire tiers)* devra :

* Recruter le personnel conformément à la législation nationale du travail,
* Accorder la préférence au recrutement de candidats locaux qualifiés dans la mesure du possible, et
* Promouvoir différentes pratiques de recrutement, y compris l'intégration du genre et les populations autochtones.

**Gestion de la société de sécurité** (le cas échéant)

* Le projet assume la responsabilité de la supervision de la sécurité.
* *Décrire comment le projet définira activement les normes et supervisera la sélection et la performance du prestataire de sécurité.*
* **Sélection—**Dans le choix d'une société de sécurité, le projet effectuera une diligence raisonnable qui comprendra le contrôle de la réputation institutionnelle, des normes de formation, des procédures de sélection des employés, et de tout antécédent d'allégation d'atteinte aux droits humains ou d'autres comportements criminels.
* **Dispositions contractuelles—***Inclure toutes les dispositions (par exemple, pour les uniformes et l'équipement).*
* **Surveillance active de la performance des entreprises sous-traitantes—**Afin d'assurer une bonne performance, le projet procèdera à des audits, contribuera à la formation, enquêtera sur toute allégation crédible d'abus ou d'actes répréhensibles, et surveillera les performances sur site sur une base continue.
  + 1. **Vérification des antécédents du personnel de sécurité**
* Le projet *effectuera et / ou exigera de son fournisseur de sécurité qu'il effectue* la vérification valide des antécédents des employés potentiels afin de révéler toute allégation d'abus, d'utilisation inappropriée de la force ou d'autres activités criminelles et d'actes répréhensibles dans le passé.
* Aucun agent de sécurité ou employé pour lequel ces contrôles auront révélé des informations négatives crédibles ne sera employé par le projet.
* Ces contrôles seront documentés et conservés dans les dossiers individuels des membres du personnel, qui seront soumis à un examen par le projet.
  + 1. **Équipement du personnel de sécurité**
* *Décrire l'équipement qui doit être fourni aux agents de sécurité, y compris les radios, les armes non létales, et toute arme à feu et munition. Les agents de sécurité ne doivent être armés que lorsque l'Évaluation des risques de sécurité le recommande et qu'il s'agit de la seule mesure d'atténuation acceptable et efficace face à une menace clairement identifiée.*
  + 1. **Utilisation de la force par les agents de sécurité**
* L'entreprise n’autorisera pas le recours à la force sauf à des fins préventives ou défensives proportionnées à la nature et à la gravité de la menace.
* Lorsque l'armement des agents de sécurité est indispensable, le projet garantira que ceux qui sont armés possèdent des compétences techniques et professionnelles de haut niveau et comprennent clairement les règles du recours à la force. Cela signifie qu'ils devront avoir une solide formation sur l'utilisation efficace et proportionnée de la force et dans le respect des droits humains.
  + 1. **Formation des agents de sécurité**
* Le projet s'engage à maintenir les normes les plus élevées en matière maîtrise technique et professionnelle du plus haut niveau des agents de sécurité, grâce à un programme de formation exhaustif. *Décrire les responsabilités de formation soit du prestataire de sécurité soit de l'entreprise, selon le cas.* Le projet évaluera tout programme de formation dispensé par un prestataire de sécurité tiers, et le cas échéant, complètera la formation en faisant appel à des parties tierces qualifiées ou par le biais d'une formation directe.
* Le projet veillera à ce que le personnel de sécurité bénéficie d'une formation sur les procédures ou les connaissances dans les domaines suivants :
* Compétences de surveillance de base,
* Ordres et procédures relatifs aux postes de surveillance,
* Comportement approprié, éthique et droits humains,
* Règles d'engagement,
* Règles relatives au recours à la force,
* Formation appropriée au maniement des armes (le cas échéant), et
* Formation obligatoire à la santé, sécurité et environnement (SSE).
* *Préciser comment les dossiers d'achèvement de la formation seront conservés.*La formation sera ouverte à toute inspection ou tout audit.
  1. **GESTION DES RELATIONS AVEC LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
     1. **Rôle des forces de sécurité publiques**
* Les forces de sécurité publiques sont chargées d'intervenir et d'enquêter sur toute activité criminelle. Elles doivent également assumer la principale responsabilité de contrôler les manifestations ou les troubles civils. S'agissant d'incidents impliquant des infractions pénales, ou des manifestations potentiellement violentes, elles doivent intervenir pour protéger le personnel et les biens de l'entreprise.
  + 1. **Engagement avec les forces de sécurité publiques**
* *Décrire comment le projet maintiendra des relations constructives avec la sécurité publique (en règle générale, la police et, dans certaines circonstances, l'armée) opérant dans la zone du projet ou en charge de contribuer à la sécurité du projet. Le contenu de cette section variera en fonction des dispositifs de sécurité impliquant les forces de sécurité publiques locales.*
* *Lorsqu'il s'agit activités ordinaires d'application de la loi, comme par exemple des enquêtes sur des crimes signalés ou la réponse à un incident, un engagement continu ou une activité de liaison peut suffire*
* *Lorsque les forces de sécurité publiques sont effectivement affectées au projet pour fournir certains aspects de la sécurité, cette section devra décrire la fourniture de tout équipement ou de tout autre support, le rôle de la force de sécurité publique, la planification commune d'urgence et les mécanismes de coordination.*
* *Doit également être discutée la mise en place d'un Protocole d'accord nécessaire pour assurer la transparence des dispositifs de sécurité.*
  1. **SIGNALEMENT DES INCIDENTS ET ENQUÊTE**
* *Décrire le mécanisme de règlement des griefs, les exigences en matière de rapports et de structure, ainsi que les protocoles d'enquête sur les incidents de sécurité, les incidents liés à l'utilisation de la force et les allégations d'abus, de mauvaise conduite ou d'autres actes répréhensibles par le personnel de sécurité.*
* *Discuter des responsabilités et des délais pour mener des enquêtes sur des allégations et des incidents, y compris :*
* L'entreprise s'engage à mener une enquête rapide sur toute allégation d'abus ou d'actes répréhensibles.
* La société de sécurité privée peut mener une enquête sur un incident ou une allégation, mais le projet peut mener une enquête indépendante sur toute allégation d'abus grave ou de recours à la force.
* Les résultats de l'enquête comprendront une recommandation de toute mesure disciplinaire appropriée et des changements de politique ou de procédure qui pourraient être nécessaires.
  1. **ENGAGEMENT DES COMMUNAUTÉS**
* *Décrire comment l'entreprise s'engagera avec les communautés sur les questions de sécurité. Cela peut être réalisé en coordination avec le Service des relations communautaires, selon le projet.*
* Le projet reconnaît qu'il peut avoir un impact sur les communautés et s'efforce d'atténuer les risques. Elle le fera en fournissant :
* Une réglementation sur le comportement des agents de sécurité hors du site,
* Un protocole relatif aux dispositifs de sécurité publique,
* Des informations communiquées sur les dispositifs de sécurité (le cas échéant), et
* Un mécanisme de règlement des griefs permettant aux membres de la communauté de signaler tout problème.